



Partage de la vente d'une maison entre usufruitier et nupropriéta

Par **Combay David**, le **02/11/2016** à **15:03**

bonjour

ma mère souhaite vendre une maison dont elle est seule usufruitière,

une succession a été faite en 1990 entre elle; et ma soeur et moi qui sommes nupropriétaires depuis cette même année, nous détenons chacun 50% de cette maison en nu propriété.

Existe t il un barème qui fixe le montant à se partager entre nous au moment de la vente ? quelle est le pourcentage à se partager pour chacun sachant que la succession a eu lieu il y a 26 ans ?

merci d'avance pour votre réponse

cordialement

Par **janus2fr**, le **02/11/2016** à **17:16**

Bonjour,

Il existe un barème fiscal fixant le pourcentage de valeur entre l'usufruit et la nue-propriété en fonction de l'âge de l'usufruitier.

Mais il faut savoir que ce barème n'est pas d'application obligatoire et que les parties sont libres de trouver un autre accord.

<http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/popup?espld=1&typePage=cpr02&docOid=documentstandar>